

PROCÈS VERBAL DE RÉUNION

CA du 17 janvier 2023 - Approuvé

PRÉSENTS	<i>Andrée Förster</i>	<i>FIS</i>
	<i>Anne Marie Balthasart</i>	<i>Ecolo Aînés</i>
	<i>Annie Sabbatini</i>	<i>Aînés de la FGTB</i>
	<i>Carine Wastiels</i>	<i>C2S</i>
	<i>Christiane Ophals</i>	<i>Enéo</i>
	<i>Ermelinde Malcotte</i>	<i>Liages</i>
	<i>Henry Maillard</i>	<i>Les Engagé.es</i>
	<i>Pia Janssens</i>	<i>Seniors MR</i>
	<i>Philippe Schwarzenberger</i>	<i>C2S</i>
	<i>Sylvain Etchegaray</i>	<i>Âgo</i>

EXCUSÉS	<i>André Reyland</i>	<i>Enéo</i>
	<i>Cayetana Carrión</i>	<i>Âgo</i>
	<i>Chantal Bertouille</i>	<i>Seniors MR</i>
	<i>Coraline Dubois</i>	<i>Entr'Âges</i>
	<i>Etienne Vanderroost</i>	<i>Les Engagé.es</i>
	<i>Evelyne Herreman</i>	<i>FIS</i>
	<i>Maryvonne Flahaut</i>	<i>Aînés du MOC</i>
	<i>Patrick Feltesse</i>	<i>Aînés du MOC</i>
	<i>Philippe Defeyt</i>	<i>Ecolo Aînés</i>

ABSENTS /

INVITÉS *Justine Farre* *Secrétaire administrative*

1 - Détermination des divers

a. Liste des membres

La Présidente s'inquiète du manque de participation de certains membres. Elle effectue une lecture à voix haute de la liste des membres afin d'identifier les changements à faire tant au sujet des membres effectifs que des membres suppléants. Il existe des questionnements concernant certaines associations :

- *Un manque notable de participation de la part des Aînés du MOC ;*
- *La Présidente, représentante effective des Ecolo Aînés, recherche un nouveau suppléant ;*
- *Enéo recherche un nouveau suppléant ;*
- *Prenant en compte la démission de François Verhulst en tant que représentant effectif de Entr'âges, la CAS attends de connaître le nom de son remplaçant ;*
- *Les Aînés de la FGTB communiquent le nom du nouveau membre suppléant début février.*

Il est également relevé quelques erreurs dans les coordonnées des membres que la secrétaire administrative corrigera pour la prochaine réunion. Il est d'ailleurs prévu d'y présenter l'ancienne publication de la CAS au moniteur belge afin de noter ensemble les modifications.

b. Contact AGE Platform EU

L'AGE Platform EU souhaite recréer un contact avec la CAS et propose une rencontre physique ou par téléphone avec Anne Marie et/ou Ermelinde. Ne connaissant pas la finalité de cette rencontre, Ermelinde s'engage à recontacter l'association afin d'établir une rencontre à Bruxelles. Ermelinde partagera le retour de cette rencontre lors du prochain CA.

c. Plateforme CCCA Hainaut

La CAS a été contactée par la représentante de Hainaut Seniors, Madame Maillys Laurent, au sujet d'une réunion sur les CCCA, organisée en collaboration avec la Province du Hainaut et l'Observatoire de la Santé du Hainaut.

Il est demandé à la CAS d'y prendre parole et d'y partager des outils utiles à la création d'un CCCA.

Les membres présents s'accordent à leurs proposer un délai de deux mois pour laisser le temps à la CAS de remettre à jour ses données sur les CCCA. Pour ce faire, il est attendu de la secrétaire administrative de partager les documents existants sur le sujet aux membres du CA. Les membres intéressés à participer au groupe de travail attendent de connaître les disponibilités de la Présidente pour se rencontrer et travailler sur les CCCA.

d. Etude sur le volontariat par le SPF Sécurité Sociale et le Conseil Supérieur des Volontaires

Une étude sur le volontariat recherche des participants pour des recherches les 7 et 9 février à Mons et à Liège.

Il est attendu de la secrétaire administrative de faire suivre l'email aux membres du CA et de publier l'étude sur le site internet.

e. Contact avec la LUSS

La Ligue des Usagers des Services de Santé (LUSS) a contacté la CAS dans le cadre d'une collaboration avec une chercheuse en pharmacie de l'UCLouvain. Ils recherchent des personnes de plus de 65 ans, ou de leurs proches, pour participer à des réunions consultatives pour aider et guider certaines questions de recherche. L'objectif étant de diminuer la quantité de médicaments administrés aux personnes âgées.

La Présidente a déjà eu l'occasion d'échanger avec l'association et propose de mettre un appel sur le site internet de la CAS. Ermeline Malcotte transférera dans son réseau.

f. COPIL

Le COPIL de la Plateforme CCCA souhaite reprendre contact avec la CAS. François Verhulst participait régulièrement à leurs réunions. Cependant, suite à sa démission, il est primordial de choisir un membre qui y participera régulièrement.

Aucun membre n'étant libre le 31 janvier, date de leur prochaine réunion, la secrétaire administrative est tenue d'annuler la présence de la CAS auprès du COPIL et de leur informer de la volonté de la CAS à participer aux prochaines réunions du comité de pilotage.

g. CAWAB - Projet JUSTICE (voir compte-rendu réunion Projet Justice en annexe)

Ermeline Malcotte et Henry Maillard ont rencontré Martin Grandjean et Arthur Nihoul, chercheurs à l'Université de LLN, et Mathieu Angelo, directeur du CAWAB dans le cadre du projet JUSTICE. Le but du projet est de faire un diagnostic des inégalités quant à l'accessibilité de la ville aux personnes rencontrant des difficultés de mobilité.

Ermeline et Henry font le compte-rendu de cette rencontre aux membres présents. Ils applaudissent le travail effectué par le CAWAB.

De cette réunion, en ressortent que :

- *Le Directeur du CAWAB souhaite rencontrer la CAS pour se présenter et discuter. Ermeline le recontacte afin de l'inviter à la prochaine réunion du CA mardi 21 février ;*

- *Ils recherchent des volontaires pour tester leur carte de trajets adaptés. Ces volontaires seront accompagnés d'un sociologue afin d'analyser l'expérience vécue ;*
- *Ils demandent à la CAS de les aider à déterminer trois profils types de personnes âgées (4 à 5 lignes par profil suffiront).*

Philippe Schwarzenberger informe qu'il a un panel de contacts qui pourraient participer à cette étude.

h. Ordonnance Bruxelles-Numérique

Un mouvement en réaction d'une ordonnance sur le numérique à Bruxelles organise une réunion le 7 février pour parler de l'avancement de leur projet, suite à la carte blanche qu'ils ont publiée en novembre 2022.

Ermelinde participera à cette réunion et en fera un retour lors de la prochaine rencontre du CA.

i. Rappel vigilance batopin

Henry fait un appel à la vigilance face au développement des batopins. En effet, des autorités communales à Soignies et Braine-le-Comte se réveillent sur cette problématique et tentent d'exiger des zones spécifiques où intégrer ces batopins. Malheureusement, l'organisation semble agir seule et ne pas prendre en compte les demandes.

La CAS s'engage à relayer les études de Financité aux membres du CA et sur le site internet. Financité s'organisant déjà sur le terrain, les membres du CA pourront partager les informations vers leurs communes.

2 - Approbation du PV du 15 novembre 2022

Les membres présents approuvent le PV sans modification.

3 - Révision du site internet de la CAS - Avis et conseils

Lors de la convocation à la réunion de ce jour, il a été demandé aux membres de consulter le site internet de la CAS afin de partager leur expérience utilisateur, de relever les erreurs et d'apporter des idées d'amélioration.

Voici les retours :

- Dans l'accès membre, certains documents ne s'ouvrent pas ;
- L'article sur le colloque du 29 septembre *L'âgisme se prop'âge, une autre pandémie ?* est introuvable ;
- Il serait intéressant de mettre en avant les actions principales d'une association membre de manière mensuelle ;

- Le visuel est beaucoup plus clair et fonctionne mieux que le précédent ;
- Il est primordial de mettre à jour les informations sur les CCCA.

La secrétaire administrative est tenue de corriger les problèmes évoqués avant la prochaine réunion du CA.

4 - Brochure âgisme

La Présidente explique aux membres la difficulté de contacter et de s'organiser avec Respect Seniors alors qu'il était prévu de les rencontrer pour un écrit commun après le colloque du 29 septembre. La CAS souhaitait imprimer une brochure sur l'âgisme avant 2023, mais se voit obliger de mettre ce projet en attente.

La date finalement proposée par Respect Seniors est le 6 février à 9:30 dans leurs locaux à Namur. La CAS tient sur cette réunion pour se mettre d'accord avec Respect Seniors d'un écrit commun. Sous l'éventualité d'un désaccord, la Présidente questionne alors les membres sur un écrit personnel de la CAS. Les membres s'accordent à attendre le retour de cette réunion.

Il est demandé à la secrétaire administrative de confirmer à Respect Seniors la participation de la CAS à la réunion du 6 février et de partager l'information aux membres du CA, avec l'écrit reprenant le discours de la table ronde animée par la CAS.

5 - Passage des réunions du CA sur base mensuelle - détermination de l'agenda 2023

La Présidente rappelle aux membres présents la nouvelle organisation des réunions du CA. Désormais, elles auront lieu tous les troisièmes mardis de chaque mois, et non plus tous les deux mois en alternance avec les réunions du Bureau effectif. Étant donné le nombre important de projets en route, cette nouvelle organisation se présente comme indispensable.

Les membres présents approuvent cette décision.

ANNEXES

- PV réunion CA du 15.11.22
- Agenda 2023
- <https://www.cas-seniors.be/>
- Compte-rendu réunion projet JUSTICE